

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nom et Prénom du Client

Toute réservation de prestation implique une adhésion, sans réserve, aux présentes Conditions Générales de Vente, sauf toutes autres conditions écrites formelles et expresses de la Ville de Valence. Chaque visiteur doit se conformer au règlement intérieur du Musée de Valence consultable à l'accueil ou sur le site internet du musée.

1/ RÉSERVATION

Article 1.1 : Billetterie

Groupes : Les conditions tarifaires « groupes » s'appliquent aux groupes adultes et enfants d'un minimum de 8 personnes. Une réservation est obligatoire pour en bénéficier et s'effectue par réservation internet, e-mail ou par courrier, au plus tard 3 semaines avant la date de la visite. Les conditions de gratuités sont détaillées dans la grille tarifaire groupes en vigueur.

Article 1.2 : Autres prestations

1.2.1 Visites commentées, ateliers pédagogiques : Les conditions tarifaires sur ces prestations s'appliquent uniquement aux groupes, le nombre minimum de participants est lié à la nature de la prestation et détaillé dans la grille tarifaire. Ces prestations sont assurées en fonction des disponibilités et sur réservation au plus tard 3 semaines avant la date de la visite.

1.2.2 Locations de salles et prestations événementielles : ces prestations font l'objet d'un devis spécifique qui mentionnent l'ensemble des prestations retenues, les tarifications particulières appliquées et, si besoin est, les conditions spécifiques de réservation. Ces prestations sont assurées en fonction des disponibilités et sur réservation au plus tard 3 semaines avant la date de la visite.

Article 1.3 : Réservation

Toute réservation doit préciser le nom du responsable du groupe et ses coordonnées, l'effectif, la catégorie du public, la date de la visite, ainsi que l'heure d'arrivée prévue. La réservation détaille l'ensemble des prestations commandées (billetterie, visites guidées, activités pédagogiques et toutes autres prestations...). Un contrat de réservation est envoyé par le service réservation du Musée de Valence. Une copie de cet exemplaire doit être retournée au service de réservation du Musée de Valence, 4 Place des Ormeaux 26000 Valence ou par email avec la mention « lu et approuvé ». La réservation devient ferme à réception du contrat dûment complété et signé.

2/ MODIFICATION / ANNULATION

Article 2.1 : Modification du fait du client

Toute modification d'une réservation confirmée doit s'effectuer par email ou par courrier au service réservation du Musée de Valence. Aucune modification ne sera prise en compte dans un délai de 8 jours avant la date de la visite.

Article 2.2 : Annulation du fait du client

Le tarif du forfait indiqué sur le contrat sera retenu comme base de facturation.

Toute annulation de prestations réservées fait l'objet d'une facturation si elle intervient :

- La veille ou le jour de la visite : 100%

Les prestations détaillées dans l'article 1.2 ci-avant pourront faire l'objet de conditions d'annulation particulières liées à la nature des prestations.

Article 2.3 : Modification ou annulation par le Musée de Valence

La direction du Musée de Valence se réserve le droit de modifier toute réservation en cas d'événements de force majeure, de cas fortuit ou de besoins d'exploitation spécifiques. En cas d'annulation d'une prestation par le Musée de Valence le montant versé par le Client lui sera remboursé sans que cela ne donne droit à aucune indemnité.

3/ RÈGLEMENT

Article 3.1 : Prix

Les prix TTC sont déterminés en fonction des conditions économiques et fiscales en vigueur au jour de la réservation. Les tarifs sont sujets à modification, y compris en cours de saison, sans préavis et dans le respect de la législation en vigueur. Sauf disposition expresse, dans le cas où le nombre de participants d'un groupe serait réduit à un nombre inférieur au nombre requis dans l'article 1.1 ci-avant le Musée de Valence facturera les prestations réservées par le client au tarif effectivement applicable en fonction du nombre de participants. Tous les prix des réservations sont exonérés de TVA en vertu de l'art. 256 B du CGI.

Article 3.2. : Paiement

Le solde devra être réglé au plus tard 10 jours après la date de visite, sauf conditions particulières. Les règlements sont effectués à l'ordre du Trésor Public par chèque bancaire, mandat administratif ou carte bancaire et adressé au Musée de Valence, 4 Place des Ormeaux 26000 Valence.

4/ DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Article 4.1 : Droits de propriété intellectuelle

Le client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage et ne pourra utiliser les dénominations, signes, logos, marques, droits d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle du Musée de Valence sans son accord préalable écrit.

Article 4.2 : Responsabilité

Le Musée de Valence décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient et, en particulier : incendie et/ou vol, susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériel apportés par les visiteurs, qui n'auraient pas fait l'objet d'un dépôt dans les locaux réservés à cet effet. Chaque visiteur est responsable de tout dommage, direct ou indirect, qu'il pourrait causer à l'occasion de sa présence sur le site.

Article 4.3 : Réclamations

Toute réclamation doit être adressée par courrier en recommandé avec accusé de réception au plus tard 8 jours après la date de visite du groupe.

Article 4.4 : Litiges

Les présentes conditions générales de vente sont soumises tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français et relèvent du Tribunal de Valence.

Musée de Valence, 4, Place des Ormeaux 26000 Valence

04.75.79.20.80.

service-reservation-musee@mairie-valence.fr

www.museedevalence.fr